



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2011

Page 1 sur 5

Le conseil municipal s'est réuni le 18 mars 2011, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE, Maire.

Étaient présents : Jean-Claude Daulouède, Maire
Yvette Guastini, Alain Guastini, Bernard Dubert et Philippe Morichère, adjoints
Karine Baudry, Annick Bougier, Maryse Cazenave, Nelly Danné, Vanessa Ferrou, Catherine Tauziet, Marie-Elisabeth Vonthron, Jean-Pierre Biremon, Lionel Couture, Emmanuel Dejonghe, Christophe Lafitte, Frédéric Villenave conseillers municipaux

Pouvoirs : Patrice Nagouas à Philippe Morichère

Excusés : Christian Meynard

Secrétaire de séance : Emmanuel Dejonghe est désigné comme secrétaire de séance



La séance est ouverte à 19h10

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 février 2011. Approuvé à l'unanimité.

1. Vote des comptes administratifs et comptes de gestions de l'année 2010

Présentation par Monsieur le Maire des différents comptes administratifs de la commune. A l'issue de la présentation, Monsieur le Maire sort de la salle du conseil, afin que la doyenne, Madame Yvette GUASTINI, puisse procéder au vote de chaque budget.

▪ Budget commune

Section de fonctionnement en excédent de 984 699,25 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Charges à caractère général	369 000,00 €	313 035,58 €
Charges de personnel	468 000,00 €	443 260,60 €
Autres charges de gestion	181 545,00 €	178 041,94 €
Charges financières	60 000,00 €	55 529,64 €
Charges exceptionnelles	846 997,00 €	154 340,31 €
Total	1 925 542,00 €	1 144 208,07 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
Excédent reporté de 2009	730 057,00 €	730 057,06 €
Ventes prestations	87 300,00 €	88 534,97 €
Impôts et taxes	644 464,00 €	704 050,11 €
Dotations et participations	268 721,00 €	275 408,61 €
Produits de gestion	195 000,00 €	103 169,73 €
Produits exceptionnels	0,00 €	227 686,84 €
Total	1 925 542,00 €	2 128 907,32 €

Budget adopté à l'unanimité



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2011

Page 2 sur 5

Section investissement en excédent de 80 194,30 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Médiathèque	246 600,00 €	246 530,93 €
Matériel et outillage	38 600,00 €	37 332,10 €
Eglise	90 000,00 €	75 642,57 €
Salle des sports	5 000,00 €	466,44 €
Mairie	10 000,00 €	8 417,67 €
Groupe scolaire	395 000,00 €	370 212,80 €
Non individualisé	273 636,00 €	203 938,55 €
Total	1 058 836,00 €	942 541,06 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
Médiathèque	146 300,00 €	26 923,80 €
Groupe scolaire	544 000,00 €	400 000,00 €
Opération financière	335 836,00 €	564 161,83 €
Amortissements	32 700,00 €	31 649,73 €
Total	1 058 836,00 €	1 022 735,36 €

Budget adopté à l'unanimité

▪ Budget régie eau et assainissement

Section de fonctionnement en excédent de 558 496,41 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Charges à caractère général	253 400,00 €	174 592,95 €
Charges de personnel et frais assimilés	68 500,00 €	57 859,16 €
Atténuations de produits	37 000,00 €	30 491,00 €
Charges financières	43 000,00 €	40 070,89 €
Charges exceptionnelles	377 008,00 €	27 813,19 €
Virement à la section investissement	96 600,00 €	0,00 €
Opération d'ordre de transfert	70 900,00 €	70 823,92 €
Total	946 408,00 €	401 651,11 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
Ventes de produits finis, prestations	460 000,00 €	435 214,36 €
Subventions d'exploitation	0,00 €	41 426,00 €
Autres produits de gestion courante	20 000,00 €	19 353,99 €
Produits exceptionnels	0,00 €	927,81 €
Excédent de fonctionnement reporté	453 908,00 €	450 935,79 €
Opération d'ordre de transfert	12 500,00 €	12 289,57 €
Total	946 408,00 €	960 147,52 €



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2011

Page 3 sur 5

Budget adopté à l'unanimité

Section investissement en déficit de 193 687,23 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Emprunts et dettes assimilés	65 000,00 €	64 150,75 €
Immobilisations en cours	310 000,00 €	196 170,83 €
Déficit d'investissement reporté	2 973,00 €	2 973,04 €
Opérations d'ordre de transfert	12 500,00 €	12 289,57 €
Total	390 473,00 €	275 584,19 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
Dotations, fonds divers et réserves	2 973,00 €	2 973,04 €
Subventions d'investissement reçues	120 000,00 €	8 100,00 €
Emprunts et dettes assimilés	100 000,00 €	0,00 €
Virement de l section de fonctionnement	96 600,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert	70 900,00 €	70 823,92 €
Total	390 473,00 €	81 896,96 €

Budget adopté à l'unanimité

▪ Budget centre de loisirs

Section de fonctionnement en excédent de 11 196,74 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Charges à caractère général	47 040,00 €	45 941,67 €
Charges de personnel et frais assimilés	63 400,00 €	62 625,34 €
Charges exceptionnelles	12 922,00 €	0,00 €
Total	123 362,00 €	108 567,01 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
Redevances et droits	30 000,00 €	37 224,91 €
Communes	60 000,00 €	27 494,25 €
Autres organismes	31 682,00 €	53 430,09 €
Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
Quote-part des subventions	1 680,00 €	1 614,50 €
Total	123 362,00 €	119 763,75 €

Budget adopté à l'unanimité



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2011

Page 4 sur 5

Section investissement en déficit de 366 937,18 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Matériel de bureau et informatique	10 000,00 €	657,80 €
Constructions	553 394,00 €	527 871,47 €
Déficit d'investissement reporté	65 576,00 €	65 576,37 €
Amortissement subventions	1 680,00 €	1 614,50 €
Opération patrimoniale	2 400,00 €	2 338,22 €
Total	633 050,00 €	598 058,36 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
FCTVA	14 000,00 €	0,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	28 782,00 €	28 782,96 €
Subventions d'investissement reçues	168 430,00 €	0,00 €
Emprunts et dettes assimilés	419 438,00 €	200 000,00 €
Avances versées	2 400,00 €	2 338,22 €
Total	633 050,00 €	231 121,18 €

Budget adopté à l'unanimité

▪ Budget forêt

Section de fonctionnement en excédent de 151 521,22 euros :

	Dépenses	
	BP + DM	Réalisé
Bois et forêts	72 754,00 €	2 215,89 €
Primes d'assurances	1 050,00 €	1 307,52 €
Concours divers	300,00 €	282,00 €
Frais de gardiennage	4 200,00 €	4 209,20 €
Service incendie	600,00 €	483,30 €
Total	78 904,00 €	8 497,91 €

	Recettes	
	BP + DM	Réalisé
Coupe de bois	0,00 €	79 615,00 €
Produits divers (remboursement tempête)	0,00 €	1 500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	78 904,00 €	78 904,13 €
Total	78 904,00 €	160 019,13 €

Budget adopté à l'unanimité

2. Vote des taxes locales

Monsieur le Maire propose une augmentation des taux des taxes directes locales de 2 % pour l'année 2011, ce qui correspond pour une résidence ayant une valeur locative moyenne de 2 652 euros pour la taxe d'habitation et la moitié pour la taxe foncière bâti soit 1 326 euros, une augmentation de 17,04 euros.

Cette augmentation sera compensée par la baisse du prix de l'assainissement. Cette baisse de 0,15 €/m³, et permettrait pour une consommation moyenne de 120 m³, de faire une baisse du montant facturé de 18,99 euros.



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2011

Page 5 sur 5

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Divers

- Site internet de la commune : le site www.tosse.fr, doit servir à une meilleure communication avec nos résidents, aussi bien pour la vie communale, mais également pour les activités associatives ou autres. Chacun peut préparer un article, et le transmettre à la mairie qui assurera la validation de l'article et la mise en ligne.
- PLU : L'enquête publique pour la révision simplifiée et la modification du PLU sera ouverte du 28 mars au 29 avril 2011.
- Subventions d'aide aux travaux pour la salle des sports : au titre du Fond d'Equipeement des Communes (FEC), nous pouvons prétendre à une subvention de 12 168,42 euros
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS): le Centre de Gestion organise une réunion de présentation le 28 avril à 18h30, avant la réunion du conseil municipal. Pour information : *Ce PCS est un document, qui se rattache à l'exercice des pouvoirs de police du Maire en cas d'événement de sécurité civile (phénomènes climatiques extrême (tempête, neige ...), problèmes sanitaires (épidémie, canicule ...), perturbations de la vie collective (interruption d'eau potable ou d'énergie ...), ou d'accidents de toute nature (transport, incendie ...). Sa vocation est d'organiser les obligations de la commune en matière d'information préventive et de gestion d'un sinistre : diffusion des recommandations de comportements, alerte des populations, soutien aux sinistrés et appui aux services de secours. Ce PCS est obligatoire pour les communes comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) ou dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé.*
- Le Comité Technique Paritaire du centre de gestion a donné un avis favorable sur la demande de modification du temps de travail pour les employés du service technique.
- L'association récemment créée « Les riverains du Bas Tosse », ont l'intention de reconstruire le lavoir situé au lieu dit « Mouréou » sur le ruisseau de Sparben. La commune ne s'engagera pas financièrement dans ces travaux, et l'association devra trouver les moyens de financement de cette action.
- Monsieur Lucas ALATERRE a un projet de création d'une structure de foot en salle, dans les bâtiments de ses parents. Cette activité devra respecter les règles de sécurité qui lui sont propres ainsi que la prévention des nuisances pour le voisinage.
- Le groupe de bénévoles de la médiathèque a rencontré Monsieur le Maire, pour la présentation du rapport moral et du rapport financier. Au regard des résultats et de l'engagement de ses membres, il a été décidé de porter la participation communale à 1,50 € / hab, soit 3 370,50 € pour 2011, et de prendre en charge les frais de repas des membres.
- Demande de délibération pour MACS, concernant l'attribution de compensation pour du personnel informatique et voirie. Concernant la commune de Tosse, cette attribution de compensation ne concernerait qu'une part de personnel « informatique », d'un montant de 2 421,33 € pour une période du 1^{er} avril au 31 décembre 2011.
Pour : 12 Abstention : 4 Contre : 2
- La commission mise en place pour renommer certaines rues ou quartiers, s'est réunie avec des représentants de la Poste et du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il faudra maintenant officialiser ces modifications et en assurer la publication. Un devis a été demandé auprès Sud Ouest Services pour réaliser un plan de la commune permettant une large diffusion. Ce support pourrait être financé par les recettes publicitaires encadrant le document au format A4. Le coût pour 4 000 exemplaires serait de l'ordre de 2 212 euros, et le fichier informatique du plan pourrait être utilisé et mis en ligne sur le site internet de la commune.
- Le projet de création d'une navette plage avance.
 - Ce service gratuit pour les usagers, serait mis en place du 9 juillet au 28 août 2011, pour un coût total de 11 365 euros, dont 2 300 euros à la charge de la commune de Tosse (1 000 euros de participation par le Camping Clown Océan).
 - Le trajet partirait de St Vincent de Tyrosse (place ou arène), puis Burry, Clown-Océan, Mairie de Tosse, Mairie de Saubion, Camping Saubion, Seignosse ... Le Penon
 - Il y aurait deux départs entre 11h30 et 14h et deux retours entre 17h et 19h
- La société OXBOW demande à la commune une location de barrière. Après discussions, il a été décidé de ne pas louer ce matériel à des sociétés en dehors de la commune.
- Madame Nathalie PETIT-FRERE, demande la location du dojo de judo pour créer une salle de yoga. En raison de l'absence de visibilité actuelle pour la réalisation du nouveau dojo et de l'usage éventuel de l'actuel dojo, il a été décidé de surseoir à une réponse définitive
- Présentation par Monsieur Christophe LAFITTE du plan de signalisation pour la mise en place du sens unique de circulation de la place des Marronniers

La prochaine réunion du conseil est programmée le 28 avril 2011 à 19h00

La séance est clôturée à 22 h 15